Image not found or type unknown

Suspicion abus de faiblesse

Par **angelica2013**, le **16/02/2015** à **23:24**

Bonjour,

je pense que mon père de 60 ans est sous une mauvaise influence d'une femme. Elle aurait procuration sur son compte en banque, depenserait son argent. Lui il me dit que non, mais j'ai des doutes. Je ne sais pas comment faire, quelle démarche puis-je faire?

merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés